



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

ABONNEMENTS Un an . . . Fr. 8»—
Six mois . . . » 4»—
Trois mois . . . » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicierie-Mercerie TABACS CIGARES
VINS ET LIQUEURS
Alois MESSMER
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie -- Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. -- Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix
— Excellents vins —
— Bière de la Brasserie Ulrich —

Simon Lévy Balance 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins, Mâcons, Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
serie, Verres à vitre.
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

MEMENTO

Repasseurs, remonteurs et faiseurs d'échappements. — Tous les samedis :
perception du groupe d'épargne pour la fête centrale.
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche de 10 heures à midi.
La Ménagère. — Distribution des marchandises chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle ouvrier.

Parti démocrate-socialiste suisse

Élections au Conseil national

Neuchâtel

(51^e arrondissement électoral fédéral)

Walter Biotley

député au Grand Conseil

BERNE

(9^e arrondissement)

G. Reimann

député au Grand Conseil

(6^e arrondissement)

Müller, Brustlein

Karl Moor

Scherz, Wassilieff

ZURICH

(1^{er} arrondissement)

Otto Lang, Greulich

Vogelsanger

Fährnich, Seidel

Erismann

SOLEURE

(24^e arrondissement)

Fürholz

BALE-VILLE

(25^e arrondissement)

E. Wullschlegler

ST-GALL

(30^e arrondissement)

Scherrer-Füllemann

(33^e arrondissement)

Curti Théodore

VAUD

(45^e arrondissement)

Alois Fauquez

GENÈVE

(52^e arrondissement)

Triquet

AVIS

Sont électeurs aux élections du 29 octobre 1899 :

Tous les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus.

Les électeurs qui n'ont pas reçu leur carte civique doivent la réclamer immédiatement au Bureau communal.

Les contribuables en retard dans le paiement de leurs impôts ne sont pas exclus du droit de vote. Ils n'ont à craindre en aucune façon d'être l'objet d'interrogations déplacées de la part des membres du Bureau électoral.

L'Actualité

On lit dans la Feuille d'Avis, sous le titre « causerie militaire » :

« Le militaire continue d'occuper la place d'honneur dans les colonnes des journaux. Nous ne saurions mieux faire que d'y revenir. »

Aussi bien, cette question devient-elle obsédante et faudra-t-il finir par la résoudre d'une manière ou de l'autre. D'une façon générale, elle se présente comme suit : Notre budget militaire s'est accru de douze millions dans l'espace d'un quart de siècle; nos soldats n'ont cessé d'être soumis à des épreuves de plus en plus rudes, soit à la place d'armes, soit sur les champs de manœuvres, et les résultats de tant d'efforts et d'argent dépensé, pour ne pas dire dissipé, sont encore moins brillants que jamais.

Pour ce qui concerne les augmentations successives et régulières du budget, aucune démonstration n'a besoin d'intervenir; c'est une de ces choses que tout le monde sait et à laquelle beaucoup de gens s'intéressent. Il en vaut la peine. Avec ces douze millions qui dépassent la norme chaque année, on entretenirait largement cinq mille écoles avec un effectif total de 250 mille enfants. Cette somme énorme, qui s'en va d'ailleurs nul ne sait bien ou ni comment, suffirait également à faire vivre sans travail au moins six mille familles, ce qui équivaut à la population de notre ville tout entière. Si on l'employait pour les malades et les pauvres, pour les infortunés de tout acabit, les innombrables sociétés de bienfaisance qui se sont fondées en Suisse pourraient disparaître sans qu'on s'en aperçût; il y aurait encore des millions de reste.

Pourquoi ne pas revenir à l'ancien budget de 18 millions? Cette réforme assurerait le fonctionnement naturel et normal des assurances, c'est-à-dire d'une œuvre de bonté et de vie, sans nuire à la défense nationale, qui est encore, quoi qu'on en pense, une œuvre de mort. Plantons là nos fortifications du Gothard et d'autres, qui n'auront jamais pour avantage que de nous obérer de dettes et d'aigrir le cœur du peuple. Créer des fortifications sur les sommets des Alpes, à la frontière du plus faible de nos voisins, c'était bien commettre la plus lourde faute qui se puisse imaginer; c'est à cela qu'il est aisé de voir qu'elles ont été faites pour rendre service à une poignée d'hommes à caser, avant d'être destinées à la sauvegarde du pays. Confessons sur ce point notre erreur et renonçons-y, et ne nous arrêtons pas à mi-chemin des réformes. Taillons, élaguons, sapons, et cherchons nos fortifications dans l'amour du citoyen-soldat pour ses officiers et pour la patrie. Cet amour-là, on le tient ordinairement pour trop peu de chose; il est cependant tout. Quand chacun en sera convaincu, des millions seront économisés et le pays ne s'en trouvera que mieux.

Puis, le surmenage disparaîtra de notre armée, car il y existait, dans une certaine mesure. Les plaintes ont été déjà nombreuses à cet égard; sur la quantité, il est certain que quelques-unes au moins sont fondées. A défaut de cette garantie, on pourrait invoquer le témoignage d'un officier anglais, qui a suivi les récentes manœuvres et qui disait : « Si nous étions en guerre avec les Suisses, nous les laisserions s'exténuier pendant trois jours, après quoi nous entrerions dans la danse et serions vite vainqueurs. » C'est une appréciation peu flatteuse; espérons qu'il en sera tenu compte en haut lieu. Croire qu'il faut éreinter des hommes en temps de paix pour leur apprendre l'endurance en temps de guerre, est la plus lamentable des erreurs.

Pour nous, nous avons toujours cru que pour disposer de toutes ses forces au moment d'une action décisive, il est important de les entretenir par un exercice modéré, non par un violent surmenage. Enfin, les résultats ne sont pas brillants. La cause en est évidente : on perd trop de temps à faire des singeries; plusieurs journaux en ont parlé déjà. En outre, beaucoup d'officiers sous les armes songent encore trop au plaisir et pas assez au devoir. Nous avons la conviction que notre organisation militaire devra un jour, et prochainement, être remaniée de fond en comble. Le recrutement, l'astriction au service, l'appel sous les drapeaux des différentes classes d'âges, les exercices, la discipline, les programmes : tout cela demande à être complètement transformé dans un sens plus généreux et plus démocratique.

Mais il est peu probable que les officiers de la Suisse enverra dans ses Conseils nous dotent de ce changement si important et si nécessaire. Au commencement de la législature actuelle, ils nous avaient promis des économies sur le budget militaire et n'ont pas tenu leur promesse. Voyons s'ils sauront faire quelque chose de bien sans rien promettre.

C. Ns. »

LE DEVOIR

Le devoir de chaque socialiste est tout indiqué. Chacun de nous doit non seulement se rendre à l'urne, mais encourager ses amis et ses camarades à l'imiter et à voter la liste bleue, la liste de son parti.

Le devoir des progressistes est tout aussi clair. Sans faire le moindre tort au parti radical qui ne porte sur sa liste que quatre candidats, ils peuvent manifester leurs sentiments antimilitaristes et leurs aspirations progressistes, en joignant à la liste rouge la liste bleue. Ce mode de faire est absolument valable, chaque électeur ayant droit à cinq suffrages. Les instructions adressées par le Conseil d'Etat aux bureaux de dépouillement disent notamment :

« Si une enveloppe contient plusieurs bulletins non identiques, portant autant ou moins de noms qu'il y a de députés à élire, ces bulletins sont valables, mais rentrent dans la catégorie des bulletins qui sont soumis à l'appréciation du Bureau. »

Quant aux partisans de la représentation proportionnelle, leur devoir est légèrement plus compliqué. Mais comme ils aiment les règles d'arithmétique, ils pourront, tout en faisant leur devoir, se livrer à leur plaisir favori.

Le devoir de tous les citoyens est d'aller aux urnes. Que chacun fasse son devoir, tout son devoir.

Sans réponse

Le *National* nous accuse de manquer de franchise. Dans un article burlesco-indigné il reproche aux « gens de *La Sentinelle* » de n'avoir pas le courage de dire leur façon de penser.

Les apostrophes succèdent aux épithètes grossières et injurieuses. On croirait entendre un capitaine-instructeur ou quelque officier mal embouché insulter « ses hommes ».

Nous ne ferons pas à l'énergumène qui a écrit ces lignes l'honneur d'une réponse. Nous lui laissons le monopole de la loyauté, de la bravoure, de l'enguelement.

Une cause soutenue par de semblables arguments est perdue d'avance.

Précisez

La polémique a des bornes.

Bassement, jésuitiquement, dans une histoire qui n'a d'ailleurs ni queue ni tête, et qui est aussi bête que celui qui l'a inventée, le *National* insinue que notre rédacteur aurait reçu une algarade de la part de certains soldats, pour avoir blagué leur lieutenant. Le journaliste aurait défilé ; il court encore, paraît-il et l'on prie *La Sentinelle* de dire où il a passé.

La Sentinelle n'en sait rien. Elle ne s'amuse pas à suivre les canards dans leur vol, pas plus que les hannetons.

Au lieu de nous demander des renseignements, le *National* ferait bien de rechercher si son correspondant n'a pas une araignée dans le plafond.

Si l'on a voulu en quelque manière faire allusion au rédacteur de *La Sentinelle* nous opposons à cet inepte racontar le démenti le plus catégorique et le plus formel.

Voyons ! gens loyaux, sincères et francs, qui nous reprochez sans cesse de manquer de précision, à votre tour précisez !

La Suisse socialiste

BIENNE. — Votation et élections du 29 octobre. — L'assemblée des électeurs romands de Bienne du mercredi 25 a décidé, après avoir entendu les rapports circonstanciés de MM. Kramer et Jordi, de recommander à l'acceptation les deux projets de lois sur lesquels auront à se prononcer les électeurs. Quant à l'élection du Conseil national, voici la décision qu'elle a prise :

L'assemblée des électeurs romands appartenant à tous les partis réunie le 25 octobre au café Renter après discussion et en tenant compte des considérations suivantes :

1° La réduction du budget militaire de la Confédération ne peut être obtenue qu'en réduisant le nombre des chefs militaires qui font partie des Chambres fédérales ;

2° Le renouvellement des traités de commerce qui devra être discuté dans la prochaine législature du Conseil national exige que les membres de cette assemblée soient au courant des questions économiques de

notre pays et en contact permanent avec les éléments industriels de notre contrée ;

3° La représentation équitable de tous les partis est une œuvre de justice et d'équité que tous les citoyens doivent avoir à cœur de faire triompher ;

4° Les critiques qui ont été formulées sur l'emploi des fonds versés par l'entreprise de Hagneck aux communes concessionnaires n'ont jusqu'à présent pas été réfutées comme les intéressés eussent été en droit de l'attendre ;

Recommande en conséquence aux électeurs romands de voter pour les candidats suivants comme membres du Conseil national :

MM. Bähler, médecin ; Reimann, député ; Freiburghaus, député ; Zimmermann, président.

LE TOUR DU MONDE

ALLEMAGNE

L'un des plus connus et des plus remarquables chefs du groupe de « chrétiens sociaux », M. Paul Gœhre, passe au socialisme sans épithète. Il avait commencé par exercer le ministère pastoral, tout en conduisant le mouvement avec son ami le pasteur Naumann et quelques autres jeunes théologiens, économistes et professeurs.

L'évolution de M. Gœhre est curieuse : ce jeune pasteur, à peine sorti de l'université, voulut connaître pratiquement la vie des ouvriers de fabrique ; pendant trois mois, il travailla comme simple ouvrier dans une des fabriques de Chemnitz, un des grands centres ouvriers saxons. M. Gœhre réunit en un livre ses observations et les réflexions que lui avaient suggérées cette vie intime avec les prolétaires.

Après cette expérience, le jeune pasteur crut que les socialistes chrétiens étaient ceux qui répondaient le mieux à ses aspirations. Aujourd'hui, il est désabusé et, comme il le dit dans sa lettre de rupture avec les socialistes chrétiens, il ne les trouve pas assez prolétaires et trop monarchiques.

Jusqu'ici et pas plus loin

On lit dans le *Peuple de Genève*, notre excellent confrère :

Tous les partis reconnaissent que nos dépenses militaires sont trop exagérées et que Messieurs les coloneux en prennent trop à leur aise.

La statistique que nous avons publiée dans notre numéro de samedi dernier a dû dessiller bien des yeux.

Sous l'influence des trop nombreux pompons supérieurs, qui sont censés représenter le pays, le budget militaire a enflé tous les jours, sans interruption ni repos.

De vingt millions, il est monté à trente millions, sans que personne ait cherché à mettre un frein à cette marche ascendante des dépenses.

Elle tournait la place pour s'étaler devant la foule qui l'acclamait de ses *vivat*, passer devant le gouvernement de la Samaritaine, et entrer majestueusement à l'église.

Dans le premier carrosse doré, sur toutes les faces, étaient M. de Loupiac et Suzanne.

L'excellent chevalier, plus épanoui qu'on ne l'avait jamais vu, étouffait d'un naif orgueil, en regardant tour à tour sa fille et sa Samaritaine.

Suzanne tendait à la portière sa tête brillante de pierreries, parfaitement frisée, et aussi parfaitement fraîche et reposée ; car nulle émotion ne l'avait agitée dans une journée d'aussi peu d'importance que celle de son mariage. Elle savait bien, la docte fille, que, dans la société où elle allait vivre, le sort d'une femme dépendait moins du mari que de l'amant choisi. Et Suzanne, persistant toujours dans son rêve, lorgnait le beau garçon de Nangis.

Dans une seconde voiture plus légère venait Armand de Bergerac avec ses témoins et amis. Notre blond gentilhomme était tout à fait content de lui. Il s'applaudissait par tous les *sandis* qui étaient restés mentalement dans ses habitudes ; il se disait qu'il avait bien fait de ne pas épouser tout de suite sa cousine Suzanne, puisqu'il était attendu par de si merveilleuses aventures dans Paris ; qu'il avait bien fait aussi d'être fidèle à sa cousine, à sa manière, pour arriver enfin à ce beau jour du mariage... Le tout par la protection, sans doute, de son grand cousin Cyrano de Bergerac et de l'étoile qu'il avait choisie.

Un carrosse, de style et d'ornements plus graves suivait. Il était occupé par M. de la Reynie, près de qui allaient monter Louise

et Marguerite. Cette dernière, dans la cérémonie du jour, servait de mère à son amie.

Ensuite, une autre voiture vide, qu'allaient occuper Marcel de Gerfort et le duc de Nangis, celui-ci ayant l'honneur d'avoir enfin amené à bon port les longs amours du jeune lieutenant des gardes de la reine.

Puis, les nombreux équipages des invités.

Tout cela passait vite ; l'instant que nous retraçons était des plus rapides.

Mais, dans cet instant, Marguerite, le regard puissant, le visage rayonnant d'une inspiration qui rehaussait sa souveraine beauté, une main dans celle de son frère, l'autre étendue dans la direction du Pont Neuf et de la Cité, Marguerite disait :

— Oh ! mon frère ! quand j'habitais là, avec mes terribles compagnons d'armes, je te haïssais, et ma haine pour toi se répandait sur tous les hommes ; mon rêve était de leur faire le plus de mal possible, et ma vie se passait à le réaliser... Ah ! je le vois bien, un sentiment haineux met tous les sentiments de l'enfer dans notre âme. A présent, Gaston avec l'amour qu'elle te porte, la chevalière mettra son énergie, sa puissance à bien faire ; elle trouvera en elle tout ce qu'il y a de bon et de généreux. On le saura dans cette province où nous allons régner... Va, mon frère, un bel et pur amour dans le sein, c'est là le secret de toute grandeur et de toute vertu.

Telle est l'une des mille histoires pittoresques et folles qui se passaient chaque

Il y a quelque temps, quelques timides protestations se sont fait entendre dans les rangs de la bourgeoisie et c'est tout. On s'en est tenu là. Tout le monde en est resté coi quand il a fallu préciser sa pensée par un vote.

La proposition de notre camarade Wullschlegler, était trop vague, admettons-là.

Mais un autre député, M. Virgile Rossel, un radical di primo cartello, a précisé en demandant qu'on réduisit de 700,000 fr. les dépenses de nos fortifications.

Cela était net et tranchant !

Plus rien, plus personne, quand il fallut dire un oui ou un nom.

Et pour donner une idée de l'esprit qui règne dans les sphères militaires, en ce moment même où l'on demande la suppression des dépenses inutiles et de luxe, les officiers occupent leurs loisirs à trouver un nouveau sabre et à chanter sur tous les tons le mérite d'un nickelé plus smart.

On ne se moque pas plus impunément du peuple.

Le officiers haussent les épaules quand la classe ouvrière murmure, et ne manquent pas une occasion d'affirmer qu'avant peu ils l'auront muselée.

Ils lui ont ravi le droit de libre discussion en menaçant de peines disciplinaires le soldat rentré dans la vie civile et qui se plaindrait par la voie des journaux des injures, des mauvais traitements et des sévices dont ils abusent trop facilement à son endroit.

Ils se proposent de nous faire reculer d'un demi-siècle, en rétablissant la contrainte par corps, la prison pour dettes.

En un mot, ils font ce qu'ils veulent, se moquent de la démocratie et du peuple, parce qu'ils n'ont jamais trouvé devant eux quelqu'un homme ou parti, qui eût le courage de leur dire en face « Jusqu'ici et pas plus loin. »

Pour eux, le peuple, la classe ouvrière, c'est la troupe qui doit obéir quand ils commandent.

Et ils sont tous les mêmes, aussitôt qu'ils ont revêtu leur uniforme et planté sur leur tête, si souvent maigre de cervelle, leur képi halonné d'or.

Tous, ils ont l'esprit de corps ; ils forment une oligarchie maîtresse et souveraine une « classe » que nous n'avons point inventée, celle-là, mais qu'ils ont constituée avec la devise « Pour nous, contre le peuple. »

C'est contre cet esprit anti démocratique, c'est contre les dépenses imposées à la nation, sans profit pour personne, c'est contre les exigences toujours croissantes de la coterie militarisme que nous lutterons pour le bien et la prospérité matérielle et morale de la patrie suisse.

Cours de perfectionnement

Il reste encore dans le monde de l'industrie et des affaires une trace des temps où l'on envisageait comme superflue une solide instruction générale chez les ouvriers, les employés et les artisans.

Le devoir de ceux qui ont à cœur la bonne éducation de notre jeunesse, le relèvement moral et matériel du personnel des fabriques, des ateliers et des établissements de toute nature, l'amélioration des produits du travail et des relations entre employés et employeurs, est de déraciner tout à fait ce funeste préjugé.

C'est un tort de croire qu'un garçon ou une jeune fille n'ont plus besoin de l'école, parce qu'on les destine à une carrière manuelle.

Tous les maîtres et maîtresses qui ont formé des apprentis ou des élèves dans n'importe quel art ou quel métier, sont d'accord sur ce point : il est exceptionnel qu'un enfant, normalement doué, soit un bon apprenti et devienne un bon ouvrier s'il a montré peu de goût pour l'étude dans l'école ou si, étant de par la loi, libéré du collège, il n'éprouve le besoin de compléter son instruction.

Toutes les personnes placées pour constater la cause des nombreuses ruines de petites entreprises industrielles et commerciales sont arrivées à cette conclusion que que le défaut d'instruction générale chez ceux qui entreprennent une affaire pour leur compte a été le premier agent de leurs soucis, de leurs déboires et souvent de leurs désordres.

Convaincu aussi, dans sa sollicitude pour les jeunes gens placés en apprentissage, que le moyen de les rendre plus capables et plus méritants était de provoquer une saine émulation parmi ceux qui cherchent à s'instruire, le département cantonal de l'Industrie a décidé, dès 1896, de réserver des encouragements spéciaux lors des examens professionnels, pour les apprentis qui ont fait leur possible afin de profiter des cours de perfectionnement.

Nous ne demandons pas aux apprentis des études qui exigent beaucoup d'effort et une grosse perte de temps, ni des connaissances dépassant la limite d'un minimum raisonnable.

Nos programmes d'examens professionnels posent en principe, à côté du travail manuel :

1° Que tout apprenti ou apprentie, quelle que soit sa profession, doit pouvoir tenir un compte de son travail et correspondre avec une certaine facilité ce qui peut, chez nous, s'acquérir ou se compléter, après la libération des classes, aux cours institués dans ce but.

2° Que la connaissance du dessin professionnel, reconnue indispensable, doit être exigée de tous les apprentis des métiers où l'on peut être appelé, soit à dessiner un travail pour son exécution, soit à interpréter les dessins accompagnant les commandes de travail.

3° Que les couturières doivent connaître non seulement la confection, mais aussi et surtout la coupe des vêtements.

4° Que les apprentis des bureaux doivent avoir étudié dans les cours des bureaux essentielles des sciences commerciales : langues, comptabilité, etc., qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer suffisamment chez leurs patrons.

jour dans ce centre des plaisirs de Paris, qui surgissaient de son mouvement tumultueux, de ses personnalités animées, et qui forment aujourd'hui pour nous les *légendes* du Pont Neuf.

FIN

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 26 au 28 octobre 1899

NAISSANCES

Siegenthaler, Gladys, fille de Gottfried, graveur, et de Pauline-Albertine, née Clerc, bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Frutiger, peintre-décorateur, bernois, et Guillaume-Gentil, Emma-Cécile tailleuse, neuchâteloise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)
22999 Martinet, Marcel-Alfred, fils de George-Alfred et de Adèle-Céline Froidevaux née Démaison vaudois, né le 26 août 1899.

Recensement au 1^{er} janvier 1899 : 32,238 âmes.

LES VOLEURS DU PONT NEUF

UN

BANDIT GENTILHOMME

PAR

CLÉMENCE ROBERT

L'air était plein de sons allègres. D'un côté, les cloches de la vieille église sonnaient leur plus gai carillon pour la messe de mariage ; de l'autre, les canons faisaient entendre leurs détonations de fête et grondaient joyeusement pour la victoire.

Au pied du Pont Neuf, le château d'eau faisait un effet magnifique.

Le cadran était surmonté d'un obélisque de fleurs. A côté, Jacquemard, en même temps que son épée de bois, brandissait le drapeau national. La Samaritaine, qui n'avait jamais été si belle, portait sur sa robe de bronze des guirlandes de roses. Jésus-Christ tenait à la main le flambeau de l'Amour. Le puits de Jacob arborait à son fronton l'écusson à fleur de lis. Tout l'édifice baignait dans une luxuriante verdure... Luxe pacifique et champêtre, bien digne de l'innocente citadelle des eaux.

En ce moment, la file des voitures de noce, dont M. de Loupiac avait réglé la marche, s'avavançait.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

Nous recommandons, pour éviter le surmenage, aux apprentis de s'en tenir pendant leur apprentissage à deux cours par année et les suivre assidûment.

Ils devront toujours avoir soin de choisir les leçons qui leur sont le plus directement utiles dans les branches suivantes : calcul, composition, dessin, comptabilité, langues, théorie professionnelle, coupe, etc., selon leur métier.

Au moment de l'ouverture des cours dans la plupart des localités importantes, il nous a paru utile de rappeler les motifs qui nous engagent à faire appel au concours de toutes les bonnes volontés, pour continuer les améliorations dont est susceptible notre système de formation des apprentis.

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui d'une manière quelconque, dans les administrations, dans l'enseignement ou dans leurs relations personnelles, continuent à user de leur influence pour engager les apprentis à profiter des avantages que leur offrent les écoles et les sociétés qui organisent des cours, pour répéter, chaque fois que l'occasion s'en présente, aux jeunes gens et aux jeunes filles que toutes les exigences des nos programmes d'examen ont un seul but : celui de les rendre plus heureux et plus capables dans leur carrière future.

La Chaux-de-Fonds, le 25 octobre 1899.

L'Inspecteur cantonal des apprentissages,
Arnold KOHLY.

Correspondance

La Chaux-de-Fonds, ce 20 octobre 1899.

Monsieur le rédacteur,

Il m'a été impossible d'assister à l'assemblée générale de la Ligue de la paix, mardi passé. Je le regrette ; j'aurais profité de l'occasion pour remercier le comité provisoire et en particulier son président, M. Paul Borel, du travail accompli jusqu'à ce jour. M. Borel a accepté une nomination définitive, ce dont nous lui savons infiniment gré, étant données ses nombreuses occupations.

Une autre personne méritait une mention au cours de la séance, c'est M. Th. Kutter, qui est venu plusieurs fois dans notre ville pour la ligue de la paix et à qui nous devons d'avoir entendu, le 25 février, M. Arnaud, président international à Paris. Nous avons été mis en relations avec M. Kutter par les soins du Vorortsbureau, et le but principal de ces lignes est bien d'éveiller la reconnaissance de notre population envers cet honorable et infatigable champion de l'idée pacifique. Il ne sera pas inutile de proposer à tous son généreux exemple. Avec un homme comme lui par canton, notre ligue suisse compterait vite dix mille membres et et plus, au lieu de 4300, suivant le recensement de mars écoulé.

Noblesse oblige, ne l'oublions pas. La Suisse possède depuis 1891 le bureau international de la paix et voici 40 ans que nous avons la Convention de Genève. Il ne nous est pas permis de trahir à cet égard la confiance que les autres peuples ont mises en nous et de faire fi des honneurs qu'ils nous ont décernés. Le mouvement pacifique laisse encore trop d'indifférents dans nos villes et nos campagnes, et c'est regrettable, car la lutte pour la civilisation, c'est-à-dire pour la confraternité des peuples et pour l'humanité, est bien ce qu'il y a de plus louable et de plus élevé. Le sentiment guerrier et un mal profond : détestons-le ; mais efforçons-nous d'envelopper tous les hommes, qui sont nos frères, d'une véritable affection. Je ne saurais mieux faire en terminant que de répéter cette parole de l'évêque Voss, dans une de ses lettres pastorales (voir le *Berliner Tagblatt* du 18 octobre, n° 532) : « Hâissez l'erreur, mais aimez celui qui tombe dans l'erreur. »

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.
M. B.

EN PAYS NEUCHATELOIS

Grand Conseil. — Le Grand Conseil a eu jeudi, à Neuchâtel, une courte séance dans laquelle il a voté le décret relatif à la résiliation du contrat à bail de la société du Jura-Neuchâtelois et à la formation de la nouvelle société. Des remerciements ont été votés à l'adresse de l'ancienne société, ainsi que de son directeur, M. Wittwer, puis la séance et la session ont été closes.

ELECTIONS DU 29 OCTOBRE

Sur la demande de certains bureaux électoraux, le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, dans sa séance de ce matin, a autorisé les préfetures à fixer à 7 h. 1/2 du matin l'ouverture du scrutin du 29 octobre, pour l'élection des députés au Conseil national et des jurés fédéraux.

CHANCELLERIE D'ETAT.

La vie locale

AVIS

Ceux des électeurs qui n'auraient pas de carte civique peuvent cependant voter. Il leur suffit d'établir leur qualité d'électeurs fédéraux en prouvant qu'ils sont citoyens suisses et qu'ils ont par conséquent le droit de vote.

APPEL

Citoyens,

Le moment est venu d'affirmer votre volonté.

Nous avons dit et répété sur tous les tons que l'élection du 29 octobre aurait pour notre canton une signification importante, puisqu'elle permettrait aux partisans de la création d'une caserne nouvelle et de l'achat de l'emplacement pour une ligne de tir de faire triompher leur manière de voir.

Personne ne l'a nié. Les organes gouvernementaux et la presse conservatrice n'ont pas touché mot de cette question qui, cependant, nous intéresse à un très haut degré, puisqu'elle aura pour résultat d'obérer les finances cantonales d'une somme d'environ un million de francs.

Electeurs,

Vous pouvez, par une manifestation qui sera comprise et sans sacrifier en quoi que ce soit vos idées et vos principes, lutter contre les exagérations du militarisme et de l'esprit militaire. Il vous suffit pour cela de voter la *liste bleue*. Notre candidat vous est suffisamment connu, ses adversaires les plus ardents n'ont pas osé le critiquer et contester ses mérites indiscutables.

Il est de ceux qui s'imposent par le courage et l'ardeur de leurs convictions, la loyauté de leur attitude, l'habileté à soutenir leurs idées, leur dévouement à la cause populaire.

Citoyens,

Nous vous invitons à voter pour

Walter Biotley

qui saura défendre à Berne, comme il l'a fait à Neuchâtel, les intérêts du peuple.

Votez la *liste bleue* !

Votez pour le citoyen

Walter Biotley

Le Comité du parti socialiste.

Belle Ellen. — Nombreux sont les faits d'armes, les actes d'héroïsme par lesquels se sont distingués, lors des guerres d'Angleterre, les différents chefs de clans, seigneurs et lords de cette époque. Mais l'un des plus beaux est, sans contredit, celui de la défense par lord Edward de son vieux manoir, assiégé par une nombreuse armée. C'est ce thème qu'a choisi Max Bruch, le célèbre compositeur, pour rendre de mains de maître les phases de ce siège émouvant, et soit la musique, soit le texte s'accordent pour rendre d'une façon admirable les divers épisodes qui s'y succèdent. C'est le dernier acte de cette vaillante défense qui, sous le titre de *Belle Ellen*, nous est représenté. Entouré des quelques héros qui lui restent, ayant à ses côtés sa fille Ellen, Lord Edward se voit obligé d'avouer à ses compagnons que le moment est venu de mourir en braves. Les vivres font défaut. La poudre commence à manquer, et si Dieu ne leur envoie du secours, ce jour qui va poindre, sera pour eux le dernier. Ce sont ces plaintes que nous dira

dans un solo de toute beauté M. Althaus, baryton de Berne. Sa fille Ellen (Madame Troyon-Bläsi, de Lausanne), appuyée contre l'affût d'un canon, couverte du plaid national, ne l'entend pas. Son regard fixe cherche à sonder les ténèbres qui l'environnent. Son ouïe, avivée par l'imminence du péril, perçoit des sens que seule sa foi lui permet d'ouïr. Se tournant vers le gardien de la tour, elle lui dit : « Ne vois-tu rien venir ? je crois entendre très loin des pas et le son du pibroch qui sonne : *J'arrive, fidèle au serment juré.* » Et de loin, de si loin même que seuls les initiés en peuvent percevoir la mélodie, l'on entend les accents de cette marche nationale, « *Campbell arrive.* » L'effet en est admirable. Lord Edward reprend : « Tu rêves, ma fille, ou tu divagues, car nous ne distinguons rien. » Et le cœur (Helvetia) dans une touchante mélodie, dépeint la tristesse des assiégés, leurs adieux mutuels. Encore une fois et pour la dernière, ils chargent leurs canons. Belle Ellen, l'œil fixé sur la vaste plaine, s'anime. « J'entends, dit-elle, j'entends, ô croyez-moi, la marche « *Campbell arrive* », et le son du pibroch, et la voix du tambour ; j'entends des alliés le pas cadencé. » Mais, seule encore sa confiance lui permet d'entendre et de voir ce que ses compagnons croient être les effets d'une vision. Le soleil qui luit maintenant leur permet de voir l'ennemi dresser ses échelles contre les remparts, et dans un sublime adieu, lord Edward envoie une dernière pensée à sa femme, à ses enfants qu'il ne reverra pas, et dans un dernier commandement ordonne le feu. Le canon tonne, la mitraille fait rage. L'ennemi tombe. Belle Ellen bondit et s'empare du drapeau. Triomphante, transfigurée, elle s'élançe en avant : « Hardi frères, l'on entend la cornemuse bien aimée, et le vent qui chasse la fumée nous laissera voir, à l'instant, arriver le renfort. Et l'on entend en effet, plus distinct, le son des pibrochs qui se rapproche. Chacun reprend courage et se rue au combat, car maintenant comme un tonnerre éclate l'air, « *Campbell arrive.* » Belle Ellen en voit les escadrons arriver ventre à terre, brandissant leurs armes redoutables, couverts de leurs plaids à carreaux, leurs plumes d'aigle aux bérets, et s'écrie : « Le voici, c'est l'étendard de l'Angleterre. » L'ennemi s'enfuit, et aux sons des pibrochs se mêlent la voix d'Ellen, les alliés entrent dans le fort. Puis dans un chœur de toute magnificence, les assiégés adressent à Belle Ellen leurs actions de grâces, tandis que sa voix, à elle, s'unit à la leur pour louer Dieu qui vient de les sauver.

Tel est, en résumé, l'œuvre gigantesque que l'Helvetia a entreprise de nous donner avec le concours des deux artistes sus-nommés et de quelques amateurs de Neuchâtel. Mme Troyon a laissé chez nous des souvenirs qui nous dispensent d'en faire l'éloge à nouveau. Quant à M. Althaus, l'appel auquel il a répondu, lui prouve qu'il a déjà conquis toute notre sympathie.

Tel est, en résumé, l'œuvre gigantesque que l'Helvetia a entreprise de nous donner avec le concours des deux artistes sus-nommés et de quelques amateurs de Neuchâtel. Mme Troyon a laissé chez nous des souvenirs qui nous dispensent d'en faire l'éloge à nouveau. Quant à M. Althaus, l'appel auquel il a répondu, lui prouve qu'il a déjà conquis toute notre sympathie.

Disons, en terminant, que l'Helvetia, sous la direction de son distingué professeur, M. M. Grundig, ne tardera pas à nous prouver à quoi peuvent aboutir l'effort et la persévérance, et chacun aura à cœur de venir applaudir au résultat obtenu.
(Communiqué).

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Paris, 28 octobre. — L'Echo de Paris dit que ce sera un diplomate dont on a pas encore parlé qui sera nommé à l'ambassade de Berne.

M. Cambon est reparti pour Washington.

Londres, 28 octobre. — Suivant l'Echange Télégramme Company, le général Joubert a adressé un télégramme de condoléance à la veuve du général Symons.

Le Cap, 28 octobre. — Un magistrat de Vribourg, rapporte que 523 Boërs auraient été tués devant Mafeking.

Tuli, 28 octobre. — Il se confirme que tous les Boërs du Zoutspansberg, réunis par Piet Joubert sur la rivière Braksondings, se trouvent au nombre de 700 à Bamesdrift sur le Limpopo, à la frontière de la Rhodésie et du Transvaal.

Le Cap, 28 octobre. — On télégraphie du Cap à la Daily Mail qu'une dépêche de Kimberley à la date du 21 octobre, dit que les habitants peuvent soutenir un siège de six mois.

On télégraphie de Kimberley au Daily Telegraph que les Anglais ont eu 4 tués et 11 blessés dans l'engagement du mardi. Les pertes des boers seraient considérables.

Londres, 28 octobre. — On télégraphie de Ladysmith au Daily Telegraph que c'est le général Symons qui a conseillé au général Yule de se retirer sur Ladysmith et que les Boers n'ont pas poursuivi ce dernier, parcequ'ils craignaient un guet-apens.

Pour retrouver sa vigueur

et un bon appétit, pour reprendre des forces perdues par la maladie ou des excès de tous genres, nous recommandons en toute confiance la cure du véritable *Cognac Golliez ferrugineux* dont la renommée est actuellement universelle. Récompensé par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles.

Exiger la marque des « Deux Palmiers » et le nom de *Fred. Golliez, pharmacien à Morat*. En vente dans les pharmacies.

Pour 9 Francs
6 mètres Drap de Dame pure laine
grande largeur dans les nuances Haute Nouveauté.
— Echantillon franco. Gravures gratis. Grand choix en draperie homme et tissus pour Dames dans tous les prix.
Vaarenhaus v. F. JELMOLI A. G., ZURICH

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 32 centime
1^{re} qualité le kilo.

On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

Raisins du TESSIN

Raisins rouges, cais^{tes} de 5 k. 2 10 k. 3,75
Raisin blanc Asti » 4 k. 3,50
Belles pommes fortes de conserves, panier 10 kg. fr. 3,50. — 15 kg. fr. 4,75, franco contre remboursement.

Angelo CALDELARY, Lugano

Dépôt du raisin : chez M. Louis DUCOMMUN, rue de la Demoiselle 94.

TEMPLE FRANÇAIS

Portes : 7 h. 3/4 JEUDI 2 NOVEMBRE 1899 Concert : 8 h. 1/4

CONCERT

organisé par

la Société de chant **L'HELVÉTIA**
avec le concours de

M^{me} Troyon | **M. ARTHUR ALTHAUS**
Cantatrice de Lausanne | Baryton de Berne

et de **L'ORCHESTRE de BERNE**
renforcé d'artistes et amateurs de Neuchâtel et de notre ville.
Direction : M. MAX GRUNDIG

Prix des places : Galerie numérotée, fr. 3. — Amphithéâtre numéroté, fr. 2,50. — Amphithéâtre de côté, fr. 1,50. — Parterre, fr. 1. Les billets seront en vente à partir de vendredi, 27 octobre, chez M. Léop. BECK et le soir à la porte de la tour.

RÉPÉTITION GÉNÉRALE à 1 heure après-midi

PRIX D'ENTRÉE : Fr. 1. —

RESTAURANT DES ARMES-RÉUNIES

Dimanche, 29 octobre 1899
dès 8 1/2 heures du soir

GRAND CONCERT

organisé par la
FANFARE du GRUTLI

en faveur de ses membres passifs
DIRECTION : M. ROTH

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

- | | |
|--|------------|
| 1. <i>Le Gaulois</i> , allégo militaire | Labole |
| 2. <i>Absence et retour</i> , ouverture | Labole |
| 3. <i>Le Lévi</i> , romance | Vimeux |
| 4. <i>Cavatine</i> , solo pour piston | Kasselmann |
| 5. <i>Attila</i> , fantaisie sur l'opéra | Verdi |

DEUXIÈME PARTIE

- | | |
|--|--------|
| 6. <i>La Perle de Rome</i> , fantaisie | Sallis |
| 7. <i>Vous n'auriez pas vu ma cousine</i> , chans. comique | * * * |
| 8. <i>Tous bêtes</i> , saynète | * * * |
| 9. <i>L'Anglais embêté</i> , pièce comique | * * * |
| 10. <i>Bruxelles attractions</i> , pas redoublé | Turin |

Les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

ENTRÉE 50 cent. pour les non passifs

Le Concert sera suivi de soirée familière.

Pour 75 cts. magnifiques étoffes de robes
pour Fr. 1.— magnifiques étoffes de soie
pour Fr. 1.25 magnifique drap confec. dames
pour Fr. 1.50 magnifiques étoffes de bal
pour Fr. 9.50 magnifiques jaquettes de drap
pour fr. 8.50 magnifiques capes de drap
pour fr. 10.— magnifique collet de fourrure

Jusqu'aux étoffes à la mode et au choix de confections les plus fines
aux prix les plus avantageux
Modèles et collections à choix à disposition

GETTINGER & Co ZURICH Maison de modes, soieries et confections, de 1er rang

A LA
VILLE DE RIO
Daniel Jeanrichard, 19
(Maison Vogel pâtissier)
CHAUX-DE-FONDS

MAISON SPÉCIALE pour la vente des
Cafés rôtis et verts

Se recommande, 617
Ve Adèle SOMMER, gérante.

Vins fins en bouteilles

Qualités garanties nature et de bonne conservation

- | | |
|---|-------|
| ROSÉ, capsule rouge, la bouteille, verre perdu, | 55 c. |
| CORBIÈRES, » verte, » | 60 » |
| San-SEVERO (blanc) » or, » | 65 » |

Les bouteilles étiquetées sont reprises à 10 cent. pièce

Vente en gros chez :

HENRI GRANDJEAN & COURVOISIER, La Chauv-de-Fonds

Vente au détail chez :

- | | |
|---|---|
| Pierre Anthoine, Nord 157. | Alcide Morel, Place Neuve 6. |
| Adolphe Altermatt, Crêt 10. | Gottfried Mutti, Fritz Courvoisier 24. |
| Arnold Bühler, Parc 66. | Cherubino Pellegrini, Demoiselle 99. |
| Albert Calame, Puits 7. | Henri Perrenoud, Doubs 15. |
| Philippe Daum, D. JeanRichard 37. | A. Perret-Savoie, Charrière 4. |
| Santino Ferrarri, Serre 43. | Camille Québatte, Premier-Mars 5. |
| Fritz Fünfeld, Côte 9. | Vve Rosselet, Premier-Mars 13. |
| Lina Haag, Temple-Allemand 21. | Alfred Schneider-Robert, Fr. Courv. 20. |
| M ^{me} Hertig-Jaquet, Hôtel-de-Ville 13. | Armand Sengstag, Demoiselle 19. |
| Ulysse Huguenin, Collège 17. | Marie Sommer, Progrès 77. |
| G. Hugli, Industrie 17. | A. Taillard, Est 8. |
| Jacob Iseli, Demoiselle 118. | Léon Tripet, Puits 5. |
| Alfred Jaccard, Demoiselle 45. | Jacques Tchanz, Hôtel-de-Ville 33. |
| Berthe Jobin, Progrès 37. | Jean Weber, Fitz Courvoisier 4. |
| Jean Kaderli, progrès 99. | Antoine Winterfeld, Léop. Robert 59. |
| Samuel Kurz, Parc 17. | et autres Magasins de denrées alimentaires. |
| Magasin de la Société de consommation | 455 |
| Alois Messmer, Collège 21. | |

CUISINE ET ÉCLAIRAGE AU GAZ

TÉLÉPHONE Installation de gaz pour Cuisines, Chambres, Ateliers, Magasins

Prise de gaz : gratuite.
Colonne montante : remise 50 %
Pose des compteurs : gratuite.

L'abonné ne paie en plein que la conduite depuis le compteur à gaz, selon le tarif établi. S'adresser, pour l'installation, à 553

SÉB. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Devis gratis — Installations à forfait

Immense choix de lustres, lampes, potagers à gaz, etc., etc.

Si vous voulez un potage délicieux, demandez les 614
Potages à la minute MAGGI à 10 ct. la tablette pour deux bons potages, chez :
Vve Constance Taillard, Epicerie, Place d'Armes, 14^a.

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pudding pour 4 à 6 personnes, prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

GOÏTRE

J'ai l'avantage de vous annoncer que le traitement par correspondance a bien réussi. Le goître dont j'ai souffert depuis dix ans a tout-à-fait disparu ; je vous remercie de vos soins. Si la grosseur revenait, je vous le ferais savoir immédiatement. Chanéaz s/Yverdon, le 3 février 1898. Louise Bovey-Varidel. Le syndic de la commune de Chanéaz atteste l'authenticité de la signature ci-dessus de Mme Louise Bovey-Varidel domiciliée à Chanéaz. Chanéaz, le 3 février 1898. Alois Bovey, syndic. Adresse : Policlinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

VIENT D'ARRIVER
les
FROMAGES NOUVEAUX
de Bellelay
QUALITÉ HABITUELLE

Fromages d'Emmenthal.
Fromages mi-gras et maigre.
Petits fromages de dessert.
Limbourg et Schabziger.

Le tout à des prix exceptionnels.

Au magasin de consommation
Rue du Versoix, 7

D. HIRSIG

JEUNE HOMME

pouvant fournir certificat et garantie de fr. 500, cherche place dans un bureau. S'adresser par écrit sous initiales J. V. au bureau du Journal.

RELIURE Le soussigné se recommande

pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3.

Petit gris mousseux

Vins de Neuchâtel

Vins du pays et de l'étranger

VENTE EN GROS

en bouteilles et en fûts

Fournisseur

EMILE PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

à côté des Moulins Boulangers

rue Léopold Robert

TÉLÉPHONE 4

Chaux-de-Fonds et au Locle

EN SOUSCRIPTION

Almanach HACHETTE 1900
Almanach VERMOT 1900.
Les lectures pour tous, 11^e année, le volume 50 ct.
Mon voyage en Italie, 25 livraisons superbes à 75 ct.
Mon voyage en Suisse, 20 livraisons à 60 ct.

BILZ, la médication nouvelle, 1 vol. relié, 2000 pages, 700 figures, et planches démontables fr. 20, payables par versements mensuels de fr. 2.50. 586

Les souscriptions sont reçues à la librairie H. BAILLOD, Rue Léopold Robert 28, LA CHAUX-DE-FONDS

LES
PASTILLES PECTORALES

à la marque des trois sapins

sont les meilleurs contre Toux, Rhume, Catarrhes, Bronchites.

L'ETUI : 75 centimes

EN VENTE

PH^{cie} L. BARBEZAT

Anémie

Le remède souverain pour combattre et guérir les pâles couleurs, vivifier le sang et fortifier l'organisme est le

VIN DE QUINQUINA

et Coca ferrugineux

à la marque des trois sapins

LE FLACON : 3 francs

PH^{cie} L. BARBEZAT

Demoiselle 89 634

La Chaux-de-Fonds

80 RÉGULATEUR



viennent d'arriver

Qualité garantie et connue depuis longtemps, introuvable ailleurs. — Prix très bas, splendides sonneries et cabinets de toute beauté, depuis

25 FRANCS
MAGASIN

Sagne-Juillard

HORLOGER

38, Rue Léopold Robert, 38

— à côté de l'Hôtel des Postes —

ENTRÉE LIBRE 575

TÉLÉPHONE

CHAPELLERIE
L. VERTHIER & Co

10, RUE NEUVE, 10

PARAPLUIES Saison d'automne PARAPLUIES

Choix considérable dans tous les genres et qualités pour Messieurs et jeunes gens.

Magnifiques choix de bérêts fantaisie pour enfants.

Riche collection de cravates

RUE NEUVE 10, Magasin agrandi RUE NEUVE 10.

Se recommandent,

L. VERTHIER & Co